

Inspection de l'Education nationale
 Circonscription de **MONTARGIS OUEST**
Ecole Primaire des CATALPAS VILLEMANDEUR
14 classes

**PROCES VERBAL DE LA REUNION DU
 CONSEIL D'ECOLE DU 19 mars 2021**

Convocation adressée le 16 février 2021 par la directrice de l'école.

Le Conseil d'école s'est réuni le 19 mars 2021 à 18h00, à l'école des Catalpas

Membres de droit présents

Nom	Qualité
PRESIDENT(E)	
Mme TRON	Directrice
EDUCATION NATIONALE	
Mme Rolland	Enseignante
Inspecteur ou inspectrice de l'éducation nationale	
M.RAISONNIER	
ELUS	
M. DUPORT	Adj. aux Affaires Scolaires
PARENTS D'ELEVES	
Mme SDIRI Mme PERRIGAULT Mme WITTEMEYER	Elue titulaire Elue titulaire Elue titulaire
DDEN	
Mme BOISROUX	

Membres invités

Nom	Qualité
Mme ADOBET	Directrice des Ressources, mairie de Villemandeur

Membres absents excusés

Nom	Qualité
M.RAISONNIER Mme SERRANO Mme RAMBAUD Mme BOUCHEBOUT Mme CHATELLIER Mme DELOINCE	IEN Maire Enseignante Enseignante Enseignante

M.MOREAU	Enseignante
Mme ARNAUD	Enseignant
Mme LERITEAU	Enseignante
Mme TCHOULKINE	Enseignante
Mme BRÉE	Enseignante
Mme KISZKO	Enseignante
Mme JACQUEMIN	Enseignante
Mme GILLES	Enseignante
Mme NEZONDET	Enseignante
	Enseignante spécialisée
Mme OUCHFOUNE	
Mme FISSON	Elue titulaire
M. PALIERNE	Elue titulaire
Mme TEMPLIER	Elu titulaire
Mme CREFF	Elue titulaire
Mme MARCHAND	Elue titulaire
Mme BLONDEAU	Elue titulaire
Mme PLANCHE	Elue titulaire
Mme KAF	Elue titulaire
Mme TOYTOGLU	Elue titulaire
Mme MOUSSEL	Elue titulaire

Pour introduction, la Présidente nomme deux secrétaires de séance :

Mme ROLLAND et Mme PERRIGAULT

1. Ordre du jour

- PRESENTATION DES MEMBRES PRESENTS
- PRESENTATION DES PROJETS DES DELEGUES DES ELEVES
- VIE DE L'ECOLE : CARTE D'IDENTITE, PROJETS PEDAGOGIQUES, PROSPECTIVES
- TRAVAUX, PRESENTATION DU DUERP
- FINANCES BUDGET ET COOPERATIVE SCOLAIRE
- PAROLE AUX REPRESENTANTS DES PARENTS D'ELEVES
- QUESTIONS DIVERSES (DONT PROJET DE REHABILITATION)

2. Présentation des projets des délégués

- Les délégués sont au cœur de la vie de l'école. Leur réflexion, les échanges, les rencontres ont débouché sur des achats réalisés au 1^{er} trimestre (ballons, jeux d'intérieur, et d'extérieur pour l'élémentaire et la maternelle ...) et ont aussi débouché sur une 2^{ème} vague d'achats (15 vélos pour la maternelle, 2 nouveaux poteaux de baskets mobiles, les ballons de basket), le tout financé par la coopérative scolaire.

Ces nouveaux « jeux » impliquent un nouveau planning d'utilisation.

L'utilisation est répartie selon les groupes de récréations avec des délais de non-utilisation entre chaque groupe.



- Le projet « droits de l'enfant » a occupé l'essentiel du 2^{ème} trimestre. Un concours de dessins a été organisé. 196 dessins ont été réalisés et affichés. 3 catégories d'âge ont été récompensées CP/CE1, CE2 et CM.

Les élèves ont travaillé autour de 10 droits sélectionnés parmi les 40 qui appartiennent à la CIDE (Convention des droits de l'enfant)

Ce projet verra aussi la création d'un livret numérique regroupant l'essentiel des dessins. Mme Tchoukine va se charger de son élaboration. Il sera mis à disposition de tous les élèves (téléchargement, clés USB). La municipalité se propose d'héberger aussi les dessins récompensés sur le site de la ville.



3- Vie de l'école : effectifs actuels, prospectives, projets pédagogiques

A- Voici les effectifs actuels. Il faut savoir que les effectifs varient au cours de l'année.

Classes	Enseignant(s)	TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Ulis	Total
1	Brée		9	14								23
2	Tchoukine		8	14								22
3	Gilles		7		16							23
4	Leriteau Heroguez		9		15							24
5	Kiszko			11	8							19
6	Deloince					27						27
7	Chatellier					9	16					25
8	Jacquemin						26				2	26
9	Rota (Arnaud)							26			1	26
10	Rolland							15	10		2	25
11	Bouchebout								27		4	27
12	Strippoli								11	14	2	25
13	Moreau									25	2	25
14	Rambaud (Ulis)										13	
• TOTAL ÉCOLE			33	39	39	36	42	41	48	39	13	317

B- Les prospectives pour l'année 2021/2022 sont les suivantes, ce sont celles qui ont été envoyées aux services de l'Education Nationale :

(Ici l'on parle de 318 élèves car le tableau a été réalisé en janvier)

2020/2021 Répartition actuelle	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Dont Ulis	Total
	33	39	39	36	40+2 ulis	39+2 ulis	41+8 ulis	37+2 ulis	14 (déjà comptés)	318
2021/2022	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2		
TOTAL ÉCOLE	34	33	39	39	36	40+2 ulis	39+2 ulis	41+8 ulis	+ 2 arrivées d'ULIS	315

Le 16 mars, la direction a été informée qu'une classe de maternelle sera fermée en 2021/2022 mais qu'une classe en élémentaire sera ouverte.

Il y aura donc 4 classes en maternelle et 10 classes en élémentaire dont le dispositif ULIS.

Le nombre d'élèves en classe de maternelle sera supérieur à celui de cette année. Les effectifs en élémentaire devraient en toute logique être moins importants dans les classes.

D'un point de vue institutionnel, les groupes de GS, CP et CE1 doivent, devraient être maintenus à 24 élèves maximum.

L'organisation des classes sera donc à retravailler en mai-juin, tout en sachant que les effectifs peuvent encore varier et qu'une réorganisation est toujours possible juste avant la rentrée scolaire. C'est pour ça que les listes des classes ne sont pas communiquées en juin.

Mme Adobet précise que des projets de construction sur la commune impacteront les effectifs des deux écoles en 2022/2023.

C- Projets pédagogiques

Des opérations ont été annulées en raison de la crise sanitaire

Participation aux cérémonies commémoratives, École et cinéma, Cinématernelle, Participation au téléthon, spectacle de Noël pour la maternelle, course de régularité,

La fête des écoles n'est pas encore officiellement annulée mais...

Des projets sont en cours et/ou maintenus dans le respect du protocole

Projet ImproEcole : atelier de théâtre CM1, CM2/CM1 et CM2 (vendredi après-midi de novembre à juin) avec M. Robert FERRE du Groupe d'Improvisation de Vimory. Ce projet associé à des ateliers jeux de société/jeux de stratégie en ½ classe.

Exposition FRMJC (Fédération des maisons des jeunes et de la culture).

L'exposition scientifique présentée aux élèves des classes élémentaires aura lieu le lundi 22 et mardi 23 mars. Elle permettra aux élèves de travailler sur le thème de l'eau. Elle se tiendra au centre culturel, mis gracieusement à disposition par la municipalité. Mme Tron remercie les services impliqués.

Les goûters de Noël, le partage de la Galette ont eu lieu, classe par classe, dans le respect du protocole sanitaire.

La classe poney (mai/juin) pour les GS est à ce jour maintenue.

- Projets en préparation, pas encore complètement annulés

Les concerts des chorales (juin) sont envisagés en extérieur. Généralement ils permettent aux trois chorales de se produire en trois concerts différents. Les parents pourront-ils être accueillis ? La cour offre un espace très grand qui permet la distanciation, le public serait assis, un sens de circulation serait établi, le port du masque obligatoire... Les autorisations vont être demandées. Mais, la crise sanitaire nous a déjà appris que même si les choses sont anticipées, l'avenir est incertain.

L'équipe pédagogique prépare un projet « Oxygène » mêlant sciences (découverte du milieu), civisme, EPS, éducation musicale, rencontres contées, ... Chaque classe devrait sortir au moins une journée en forêt pour y pratiquer différentes activités et si possible une fois dans le parc de Lisledon.

L'objectif est de s'appuyer sur les ressources locales (lieux, intervenants travaillant déjà à l'école, et autres intervenants artistiques, ...)

La semaine du 14 au 19 juin pourrait être réservée à ce projet.

Le financement pourrait s'appuyer sur le budget « classe de découvertes » alloué par la municipalité et la participation de la coopérative scolaire. Mme Tron va faire très rapidement une demande au conseil municipal en ce sens

Les familles seront bien sûr informées et sollicitées pour les accompagnements.

4- Travaux, présentation du DUERP

De nombreux travaux ont été réalisés depuis le début de l'année : un verrou (tirette) ajouté sur le portail devant le préfabriqué, l'entretien toit de la maternelle, le passage de la commission de sécurité (bâtiment maternelle et restaurant scolaire, l'ajout d'un signal sonore (alarme) en maternelle, la préparation de l'installation du visiophone pour le portail Jodon, le branchement du préfabriqué au réseau informatique, le montage des jeux, des vélos...

Outre ces travaux, la régie réalise un entretien hebdomadaire voire quotidien. (ampoule, plomberie..). Toutes les demandes sont traitées très rapidement et avec efficacité. Mme Tron remercie chaleureusement tout le service technique.

D'autres travaux sont demandés, doivent être envisagés :

- Installer des verrous sur toutes les cabines des toilettes (bâtiment Chaintreau)
- Changement/rénovation des tableaux en E6 et J3 (avec lignes)
- Comblent les trous autour de la dalle (près du préfabriqué)
- Changer le plexi des deux petits tableaux d'affichage (Jodon)
- Modifier la rambarde du plan incliné devant C4
- Remplacer les serrures par des molettes sur les portes issues de secours
- Moderniser les toilettes en maternelle et à Jodon (séparation)...
- Dernière minute : mobilier pour une classe élémentaire (carte scolaire)

Une programmation est nécessaire.

Un document rassemble, complète les demandes. Il s'agit du DUERP (Document Unique Evaluation des Risques professionnels). Mme Adobet précise que les demandes qui relèvent du DUERP ne concernent que les **risques professionnels**, il ne s'agit donc pas d'un recueil de demandes liées spécifiquement à la vie de l'élève.

Les risques inventoriés, évalués selon une échelle de gravité de 1 à 3 dans le document font faire l'objet d'une réunion particulière avec les services concernés de la municipalité.

Réhabilitation des Catalpas

Un chantier de grande ampleur verra le jour sur les années qui viennent. La réhabilitation concerne essentiellement le bâtiment de la maternelle, le restaurant scolaire, et en particulier le circuit de chauffage, la toiture. Il ne s'agit pas de construction neuve

Une première réunion aura lieu le 25 mars, la municipalité souhaite que la directrice, un enseignant et un parent élu soit associé aux réflexions.

Les élèves seront peut-être mis à contribution en ce qui concerne le restaurant scolaire.

Les travaux vont être prévus de telle sorte qu'ils se déroulent hors présence des élèves (vacances), ils vont donc durer un certain temps.

5- Finances, Budget

A- Coopérative scolaire

Solde au 1^{er} septembre : 18 662,51€

Solde au premier conseil d'école : 16 754,95€
--

Sorties d'argent 4 105,75€

- Achats jeux (jeux de société, jeux de cours, bac à sable, vélos) 3 775,85€
- Remboursements divers : 29,90€
- Projet IMPROECOLE : 300,00€

Entrée d'argent 1 600,20€

- Virement photographe 1 029,20€
- Paiement famille photos : 571,00€

Solde au deuxième conseil d'école : 14 249,40€

Les prochaines dépenses prévues sont

FRMJC 880.00 €

Achat d'un fond de livres documentaires pour les classes d'élémentaire

et de livres de contes pour les classes de maternelle (environ 750,00 €)

IMPROECOLE 300,00 €+300,00 €

Projet « Oxygène », en collaboration avec la municipalité si possible

La subvention municipale (12€ par élève) n'est pas prise en compte dans cet état. Elle a été versée après la préparation de ce bilan.

B- Plan numérique

La municipalité a décidé de participer au plan de relance proposé par l'Etat.

En collaboration avec les deux directrices des deux écoles de Villemendeur, un dossier va être déposé pour obtenir un financement (70%) pour l'acquisition d'un pack de 15 tablettes numériques ainsi que de 4 vidéoprojecteurs interactifs. Un budget de 18 000€ est prévu par école.

6- Parole aux représentants élus

Retour des questionnaires aux familles Conseil école 2 - 09/03/21

Nombre de questionnaire rendus : 38 dont : 10 simplement signés ou indiquant RAS.

➤ Retours positifs :

- une famille indique avoir apprécié l'entretien (téléphonique ?) proposé par l'enseignant(e) ? de son enfant.
- Une appréciation positive sur le fonctionnement entrée/sortie par la cour d'école (école maternelle donc) = plus agréable que par les couloirs.
- L'écoute des personnels (sans précision) appréciée et saluée (1 retour)

Mme TRON précise que la communication est un axe de travail essentiel. Le dialogue, une explication même rapide, des échanges cordiaux et respectueux valent toujours mieux que des non-dits ou des mal-dits.

Il est essentiel que les élèves et les familles soient écoutés, entendus, c'est aussi vrai pour le personnel, même si parfois les points de vue sont différents, un terrain d'entente est toujours à trouver.

➤ Remarques et questionnements :

❖ le temps de classe :

- Est-ce que la visite médicale prévue en GS, non réalisée l'an dernier, sera effectuée en CP ?
- Y aura-t-il une préparation à l'entrée en 6e cette année ? (une visite du collège est-elle envisagée ?)
- Festivité de fin d'année ? Y a-t-il un projet (ou des pistes) envisagé par l'équipe enseignante pour fêter la fin d'année dans une convivialité relative et dans le respect du protocole : s'il le faut, uniquement entre enfants, dans la cour... ?

Réponses de Mme TRON : il n'y a pas de rattrapage prévu, à ce jour, pour la visite médicale des anciennes GS, nous venons juste d'obtenir celle des GS actuelles (le 19/03). La charge de travail des médecins et infirmiers scolaires est très importante, encore plus que d'habitude, en cette période de crise.

Dernière minute : les MS auront droit à une visite médicale les 12 et 13 avril prochain, organisée par les services médicaux de la maison du département.

A ce jour, les règles du non-brassage des élèves du protocole sanitaire ne permettent pas d'envisager une visite du collège. La préparation à l'entrée en 6^{ème}, d'un point de vue méthodologique, d'un point de vue orientation, débute dès le CM1. **Mme Perrigault, parent élu**, suggère une visite virtuelle du collège, une vidéo.

L'école est avant tout un lieu d'apprentissages, mais c'est aussi un lieu de socialisation. En situation ordinaire, la journée festive est organisée sur le temps dominical avec l'importante participation de l'AEM (association des écoles mandoraises) et de la municipalité. Cette année, comme l'an passé,la situation est différente.

La classe poney devrait avoir lieu pour les élèves de GS.

L'équipe enseignante *envisage, prépare* un projet pédagogique « OXYGENE » mêlant sciences (découvertes du milieu), civisme, EPS, éducation musicale, rencontres contées, ... Chaque classe devrait sortir au moins une journée en forêt pour y pratiquer différentes activités et si possible une fois dans le parc de Lisledon.

L'objectif est de s'appuyer sur les ressources locales (lieux, intervenants travaillant déjà à l'école, et autres intervenants artistiques, ...)

La semaine du 14 au 19 juin pourrait être réservée à ce projet.

Le financement pourrait s'appuyer sur le budget « classe de découvertes » alloué par la municipalité et la participation de la coopérative scolaire.

Les familles seront bien sûr informées et sollicitées pour les accompagnements.

Mme Tron travaille également avec Mme Chameau, intervenante en éducation musicale, pour organiser les concerts « chorale » en extérieur, sur la cour, si les conditions du protocole le permettent.

Mme Adobet et M. Duport, qui représentent la municipalité proposent l'organisation d'un goûter (comme en décembre et janvier).

M. Duport rappelle que les dictionnaires pour les futurs collégiens ont été commandés. La remise de cet ouvrage pourrait intervenir avant les vacances de printemps.

❖ **Le temps de récréation :**

- 3 familles souhaitent pointer la nécessité d'augmenter le nombre de surveillants sur le temps de récréation. L'un des retours précise expressément que la récréation visée est celle de la pause méridienne.

Réponses de la municipalité : Le taux d'encadrement de la surveillance méridienne est plus important que celui des récréations sur le temps scolaire. A ce jour, 6 adultes surveillent l'équivalent de 3.5 classes (80 élèves) en élémentaire entre 11h30 et 13h20, où deux services sont organisés.

Les surveillants n'ont pas la même autorité naturelle que les enseignants.

Les contrats établis pour certains (8h/semaine) rendent le recrutement difficile. Le personnel recruté n'a pas toujours de qualifications spécifiques mais bénéficie d'une formation interne et d'un accompagnement très régulier (réunions de service, moments d'échanges).

La période janvier-février a été sensible, les choses semblent plus apaisées depuis la rentrée de Mars (météo ? repos ?).

- le bac à sable : une famille s'étonne de la présence d'un bac à sable dans la cour de récréation, s'inquiétant pour l'hygiène. Y en-a-t-il un, hors de la période covid ? (la réponse déjà donnée indique

qu'il n'y en a pas en ce moment). Et si oui, pouvez-vous nous expliquer l'intérêt d'un tel espace pour les enfants ?

Réponses de Mme TRON : Il y a un bac à sable en maternelle, il n'est pas opérationnel à cette saison, il le redeviendra autour des vacances de printemps. Il est bâché depuis cette année.

Le sable est régulièrement nettoyé.

Dans la cour de l'élémentaire, il n'y a pas de bac à sable, mais il y a des espaces où les élèves peuvent creuser, construire, ... jouer avec le sable.

Les objectifs sont multiples : vivre ensemble, jouer ensemble, construire ensemble, se prêter le matériel,... C'est un lieu de socialisation qui complète l'éventail des jeux proposés aux élèves sur les temps de récréation.

« Des enfants qui jouent sont des enfants occupés »

Le matériel n'est utilisé que par un seul groupe (même récréation). Il reste au repos pendant plus de 12h, d'un jour à l'autre.

❖ **le protocole sanitaire / port du masque :**

- demande de poubelles pour jeter les masques usagés (car les enfants les remettent dans les cartables)

- un retour sur le port du masque difficile en récréation : un enfant s'en plaint ouvertement (mais d'autres le pensent aussi – certains sont contents de rentrer manger chez eux par exemple) : qu'est-il possible de faire malgré le protocole (ou plutôt en accord possible avec le protocole) ?

- les masques en tissu achetés en magasin sont-ils toujours autorisés ?

Réponses de Mme TRON et de la municipalité :

Il y a des réceptacles prévus en classe.

Nous ne pouvons pas déroger au protocole, un enfant qui souhaiterait à un moment ou à un autre pouvoir l'enlever quelques instants peut tout à fait en faire la demande, l'enseignant l'autorise à aller dans le couloir, à se mettre à l'écart des autres ...

Les masques de catégorie 1 (masques chirurgicaux à usage uniques, les masques en tissus...) doivent être utilisés.

❖ **La restauration scolaire :**

- Le protocole sanitaire a-t-il évolué depuis le premier conseil d'école ? Quelles sont les modifications apportées ?

Réponse de la municipalité : Il n'y a pas d'évolution particulière car les conditions renforcées sont appliquées depuis septembre : lavage des mains, tables fixes pour les classes, séparation entre les groupes, circuit de circulation sans croisement des groupes....

Le port du masque a été imposé sur le temps méridien au retour des vacances de la Toussaint.

- Est-il possible d'alterner les groupes sur les deux services pour que ce ne soit pas toujours les mêmes élèves qui mangent à 12.30 ? Et si cette idée (l'alternance) n'est pas retenue, quelle en est la raison ?

Réponse de Mme TRON : Il s'agit d'une question pratique et d'organisation. Il faut savoir que les ateliers APC sont reliés à cette organisation, ainsi que celle des agents de la restauration. La « simplicité » de cette organisation est très appréciée. Le deuxième groupe mange à partir de 12h20, ça reste raisonnable.

Mme Adobet précise que la municipalité projette pour 2022 la possibilité pour les élèves arrivant à la garderie avant 7h30 de prendre un petit déjeuner sur place, une enquête a été menée auprès des familles concernées, elles y sont favorables.

- 1 famille affirme que le bruit est problématique, une autre se questionne : le temps de repas est-il très bruyant ? Des enfants manifestent-ils une gêne ? Est-ce moins bruyant en ce moment (puisque plusieurs services) ?

Mme Adobet réaffirme que oui, 80 élèves dans une même pièce, cela fait du bruit. Le temps méridien reste un temps de détente, on ne peut systématiquement demander le silence. Des tests ont été réalisés, ils indiquent que le seuil d'alerte n'est pas dépassé... Les travaux de réhabilitation qui concernent aussi le réfectoire pourront permettre d'envisager une réflexion sur ce sujet (avertisseur lumineux).

- Une famille demande à nouveau s'il est possible de mettre de la viande halal (un renvoi sera fait au premier compte-rendu déjà diffusé)

- Demande pour les enfants qui ne mangent pas de viande : serait-il possible de leur donner du poisson ou des œufs à la place de la viande pour qu'ils n'aient pas un repas incomplet ?

Réponses de la municipalité : Un repas sans viande ne peut être considéré comme un repas incomplet, car la proportion d'entrée, de légumes, de fromage est augmentée.

Il n'est pas possible de proposer des repas de substitution car c'est trop difficile de gérer au quotidien.

- Les menus (végétariens ou non) sont-ils composés en suivant les recommandations nutritionnelles ? Pourriez-vous nous communiquer ces informations

- Dans certaines communes, la restauration (la préparation des repas etc.) est discutée et exposée lors de réunions spécifiques où sont conviés les parents d'élèves élus (avec le personnel de la cuisine centrale et le service scolaire de la mairie), les commissions « menus ». Ce type d'instance (hors du conseil d'école) a-t-il déjà été expérimenté ou envisagé ?

Complément à cette question : pouvez-vous nous préciser comment sont réfléchis les repas de substitution proposés aux enfants inscrits avec le régime « sans viande » ? (si repas de substitution il y a)

Deux remarques sur les menus qui sont parfois éloignés du goût ou des habitudes des enfants :

- serait-il possible de mettre de temps en temps des « repas plaisir » pour que les enfants apprécient davantage la cantine (comme un jambon-purée ou steak-frites) ?

- Pourquoi servir des repas « particuliers » comme des moules, des nems à la cantine ?

- Une famille fait savoir qu'elle aimerait une amélioration qualitative des repas sans précision.

Pourrions-nous avoir quelques informations et précisions sur la qualité de la viande servie (origine, type d'élevage etc.), part du bio, des produits locaux...

- Le menu végétarien permet-il un apport suffisant en protéines (est-il équivalent à un repas carné) ? (une famille évoque que son enfant n'est pas rassasié par ce repas).

Réponses de la municipalité : la constitution des menus répond à une législation stricte (planning sans menus répétés pour au moins 20 semaines, équilibre sur la semaine, repas sans viande une fois par semaine...).

Les menus sont consultables sur l'application téléchargeable « panneau Pocket » le dimanche soir, ils sont aussi lisibles sur le site internet de l'école dès le jeudi soir le plus souvent et affichés à chaque entrée de l'école.

Quand les informations sont transmises (origine de la viande, ...) cela est indiqué

Les réunions de concertations ou « commission menus » n'ont jamais été expérimenté à Villemandeur, cela représente un coût très important en termes de temps et de réquisition de personnel.

En revanche, Mme Adobet propose que les élèves soient mis à contribution, des ateliers peuvent être organisés en ce sens sur le temps méridien, c'est une piste à creuser.

Les repas « plaisir » correspondent à des goûts qui sont personnels. Un « steak -frites » en restauration collective n'a rien à voir avec un « steak frites » préparé à la maison, ou à la minute comme au restaurant.

Servir des nems, des moules correspondent aux « repas plaisir », ils participent aussi à l'éducation aux goûts.

Des plats sont parfois mieux aimés à la maison mais parfois aussi plus appréciés au restaurant scolaire.

Comme déjà dit plus haut, les enfants qui ont faim ont toujours la possibilité de demander une portion supplémentaire.

❖ **l'accueil périscolaire**

A nouveau est pointé le souhait d'activités périscolaires sur le temps d'accueil comme de l'étude/ aide aux devoirs, des activités artistiques, des cours d'anglais.

Réponses de la municipalité : Les devoirs peuvent être faits sur le temps de l'accueil.

Les élèves arrivent vers 16h40 à la garderie, ils s'installent, le goûter est pris en commun jusque vers 17h10 et les 1ers départs ont lieu généralement vers 17h30. Le temps où tout le monde pourrait bénéficier d'atelier spécifique est donc court. Le personnel propose donc des activités « flash », rapides à mettre en place, rapides à réaliser....

Des activités artistiques sont proposées très régulièrement.

Il faudrait réfléchir à l'intervention d'une association pour les cours d'anglais....

❖ **Voirie :**

Mêmes remarques qu'au premier conseil : certains déplorent le manque de stationnement (trop de pots de fleurs) et la circulation difficile rue Jodon – une demande d'interdiction du stationnement aux abords de l'école rue Chaintreau

La personne non satisfaite de l'ouverture des portails le matin le redit, toujours sans préciser davantage sa pensée. Une personne trouve que la distanciation sociale n'est pas assez respectée par les parents aux entrées et sorties de l'école.

Réponses de la municipalité :

Il y a des deux côtés de l'école des parkings, certes un peu plus éloignés (200 m) qui sont inoccupés aux heures d'entrées et de sorties.

Les pots de fleurs ont été installés justement pour limiter le nombre de voitures mal garées.

Concernant les distanciations sociales pas assez respectées, chacun doit s'emparer de cette « discipline ».

7- Questions diverses

Il n'y a pas eu de questions diverses posées.

8- Remerciements

Mme Tron adresse ses remerciements chaleureux aux services de la municipalité, aux élus, aux chefs de service comme aux agents pour leur travail, pour la coopération établie.

Elle remercie également les parents pour leur investissement, et l'ensemble de l'équipe pédagogique des Catalpas.

Enfin, elle adresse aussi des remerciements chaleureux à Monsieur l'Inspecteur et à toute l'équipe de circonscription de Montargis Ouest pour le pilotage, l'accompagnement et le soutien qui s'expriment au quotidien.

La séance est levée à 20h35.